

Tarifs de 1961 et de 1962

J. H.

Volume 29, numéro 4, 1962

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1103431ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1103431ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

H., J. (1962). Tarifs de 1961 et de 1962. *Assurances*, 29(4), 212–215.
<https://doi.org/10.7202/1103431ar>

a) si les chiffres qu'on leur soumet correspondent bien aux faits réels, à moins que la statistique officielle soit fausse;

b) si, à côté de l'élément statistique, il n'y a pas en ce moment un facteur dont il faut tenir compte, parce qu'il rejoint la masse. Certains groupes n'attendent qu'une occasion favorable pour réclamer l'assurance d'État. Il ne faudrait pas pour avoir raison, mathématiquement parlant (ce qui est encore à prouver), fournir aux adversaires de l'assurance privée des arguments d'une force politique prépondérante. Il nous semble qu'il y a là une tâche à laquelle devraient s'attacher ceux qui, dans notre province, dirigent l'industrie de l'assurance-automobile. Ils sont assez forts dans les groupes collectifs intéressés pour faire valoir un point de vue que d'autres ne comprennent pas — tant Québec, province française, leur paraît insondable. Le moment est venu, nous semble-t-il, d'envisager la question plus sous l'angle psychologique que pratique — tout au moins tant que la situation ne se sera pas clarifiée.

TARIFS DE 1961 ET DE 1962¹

par

J. H.

Régions		D.C. et D.M.	Assurance		Prime totale
			Collision	Combinée	
I — Montréal et Québec					
Buick Le Sabre 1961 ...	1961	\$111.00	\$111.00	\$20.00	\$242.
	1962	121.00	120.00	26.00	267.
Chevrolet Bel Air 8 cyl.	1961	111.00	90.00	16.00	217.
	1962	121.00	99.00	22.00	242.
Camion Ford 1961 3T.	1961	169.00	77.00	11.00	257.
	1962	164.00	72.00	15.00	251.

¹ Autos particulières: promenade et affaires (pas de conducteur de sexe masculin âgé de moins de 25 ans). D.C. et D.M. montant d'assurance \$100,000. en tout. Collision: excédent de \$100.00. En tenant compte que l'assuré n'aurait pas eu d'accident depuis trois ans.

A S S U R A N C E S

Régions		D.C. et D.M.	Assurance		Prime totale
			Collision	Combinée	
II — Saguenay — Lac St-Jean					
Buick Le Sabre 1961 ...	1961	111.00	\$193.00	\$36.00	\$340.
	1962	112.00	214.00	35.00	361.
Chevrolet Bel Air 8 cyl.	1961	111.00	159.00	28.00	298.
	1961	1962	112.00	177.00	29.00
Camion Ford 1961 3T.	1961	123.00	91.00	30.00	244.
	1962	101.00	96.00	30.00	227.
III — Cantons de l'est, sauf Sherbrooke, Lennoxville, Rock Forest et Bromptonville					
Buick Le Sabre 1961 ...	1961	\$ 93.00	\$161.00	\$20.00	\$274.
	1962	97.00	181.00	20.00	298.
Chevrolet Bel Air 8 cyl.	1961	93.00	142.00	14.00	249.
	1961	1962	97.00	149.00	17.00
Camion Ford 1961 3T.	1961	86.00	72.00	15.00	173.
	1962	83.00	72.00	15.00	170.

213

Comme on le voit par ces exemples, il est impossible de dire que le tarif a été augmenté ou diminué d'un pourcentage fixe en 1962. Suivant la méthode suivie par la Canadian Underwriters' Association, le tarif évolue d'une année à l'autre selon la catégorie et les types de voitures, la région, l'usage et la garantie et selon les résultats obtenus sous chacun de ces postes. Si l'on examine les exemples précédents, choisis au hasard, on constate:

1° — que si le tarif des voitures particulières a été augmenté,¹ on a diminué plus ou moins celui des camions² selon les régions;

2° — que dans les villes les plus importantes comme Montréal et Québec, où se trouvent le plus grand nombre des voitures, l'augmentation est la plus substantielle et, d'autre

¹ De un à neuf pour cent pour les dommages corporels et matériels.

² de 3½ à 18 pour cent pour les mêmes risques, selon les régions.

part, la réduction la plus faible. C'est le plus grand nombre qui, psychologiquement, est touché.

3° — que, dans le cas de l'assurance des dommages à l'auto même, on observe le même fait d'augmentation pour les voitures particulières et de diminution pour les camions, mais avec des différences sensibles d'une voiture à l'autre, ce qui est l'application stricte de la méthode suivie. Ainsi, à Montréal et à Québec, la prime collision passe:

214

<u>Pour</u>	<u>De</u> <u>en 1961</u>	<u>à</u> <u>en 1962</u>	<u>Hausse ou baisse</u> <u>en %</u>
a) une Buick	\$111.00	\$120.00	environ 9
b) une Chevrolet	90.00	99.00	" 10
d) un camion Ford	77.00	72.00	" 6.4 ³

Et dans les Cantons de l'Est ou Estrie:

	<u>1961</u>	<u>1962</u>	<u>Hausse en %</u>
a)	\$161.00	\$181.00	environ 12.4
b)	142.00	149.00	" 4.9
c)	72.00	72.00	" 0

4° — que pour l'assurance dite « combinée », l'augmentation est générale, sauf pour les camions dans l'Estrie.

C'est ainsi qu'on peut dire :

i — à l'automobiliste de la région de Montréal et de Québec, vous payez plus cher cette année pour votre voiture particulière, mais, au total, moins cher pour votre camion;

ii — à celui de la région du Lac St-Jean et de l'Estrie, votre prime est plus élevée au total pour votre voiture particulière, mais moins élevée pour votre camion.

Et c'est ainsi qu'à chacun il y aura une réponse variable suivant l'endroit, la marque, la garantie et la région, mais qui se traduira par une somme plus élevée dans presque chaque cas. Dans l'intérêt de l'industrie de l'assurance-automobile,

³ Diminution.

nous nous permettons de souhaiter, en toute humilité et incrédulité, que les chiffres des statisticiens de la Canadian Underwriters' Association, du surintendant des assurances et du Fonds d'indemnisation des victimes d'accident coïncident dans leur tendance tout au moins, afin que, l'année prochaine, on puisse annoncer une baisse dans la province de Québec. Cela apportera au problème du tarif une solution satisfaisante du double point de vue psychologique et technique. À notre avis, les deux ne sont pas incompatibles, même s'il faut adapter les formules aux besoins de l'heure qui, comme on le signale ailleurs, nous paraissent davantage d'ordre politique que technique.

215

DE QUELQUES ASPECTS DE LA TARIFICATION EN ASSURANCE-AUTOMOBILE

par
René Callès

La méthode de tarification dans le domaine de l'assurance automobile au Canada est probablement l'une des plus complexes par le nombre de catégories servant au calcul de la prime.

En effet, en ce qui concerne les voitures privées seulement, il existe cinq grandes catégories divisées en pas moins de vingt-quatre classes, sans compter les cas où des escomptes spéciaux sont accordés comme, par exemple, pour les cultivateurs ou pour les conducteurs âgés de moins de vingt-cinq ans ayant suivi au collège ou à l'université un cours de conduite.

Ces différentes catégories ont été créées dans le but, semble-t-il, de satisfaire le public et afin de récompenser, en quelque sorte, l'automobiliste n'ayant pas eu d'accident. Il semble qu'en général ce système soit accepté par tous ceux qui s'intéressent à l'assurance automobile, c'est-à-dire les autorités gouvernementales, les assureurs et les courtiers. Pour